



N^o 299

Le 4 décembre 1989

LES DÉFIS DE L'EUROPE DE 1992

Montréal, le 4 décembre 1989 -- Le Marché unique européen et ses conséquences sur les perspectives commerciales des entreprises canadiennes en Europe, tel était le thème de la Conférence de Montréal sur **Europe 1992** qui réunissait plus de 200 personnes à l'hôtel Bonaventure aujourd'hui.

La Conférence était organisée conjointement par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada et par le ministère des Affaires internationales du Québec. Les ministres responsables du commerce international John C. Crosbie et John Ciaccia y participaient, ainsi que d'autres conférenciers de prestige, dont M. Ernest-Antoine Seillière, industriel et ancien diplomate français, de même que plusieurs personnalités du monde des affaires.

La Conférence a fait ressortir les enjeux et les occasions que représente l'évolution du projet Europe 1992. L'élimination des barrières à la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes entre les 12 pays membres de la Communauté européenne d'ici la fin de 1992 pose de nombreux défis aux entreprises exportatrices, mais elle leur offre aussi de nouvelles occasions d'affaires.

Avec 325 millions de consommateurs, la Communauté européenne deviendra un partenaire commercial encore plus puissant au sein de l'économie mondiale. Rappelons que la Communauté européenne est le deuxième partenaire commercial du Canada. Les exportations québécoises vers le marché européen, par exemple, représentaient en 1988 plus de 14 pour cent des ventes du Québec à l'étranger. Plus de 88 pour cent de ces expéditions, qui montrent d'ailleurs une progression constante, étaient dirigées vers les pays membres de la Communauté.

Les participants à la Conférence ont pu traiter d'aspects précis de la question au cours d'ateliers sectoriels (agriculture et produits alimentaires, biens de consommation et produits culturels, télécommunications et informatique et produits de la forêt). Dans l'ensemble on s'attend à ce que le Marché unique accroisse la concurrence des sociétés européennes, non seulement sur le territoire de la Communauté, mais aussi au niveau mondial, y compris au Canada.

.../2